



PRISE EN CHARGE NON MÉDICAMENTEUSE DES TROUBLES COMPORTEMENTAUX EN EHPAD OU USLD : LA MALADIE D'ALZHEIMER ET L'ENSEMBLE DES DÉMENCES APPARENTÉES OFFRE 1

ORGANISME « AFAR »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 07/02/2023

COÛT DE LA FORMATION

3200 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

L'ensemble du personnel (administratifs, encadrants, soignants) intervenant au sein des EHPAD ou des USLD

PRÉREQUIS

Vouloir s'engager dans une démarche réflexive d'amélioration des pratiques professionnelles relative à la personnalisation de l'aide visant à diminuer les troubles du comportement

OBJECTIFS

- S'approprier le cadre réglementaire et s'engager dans un enjeu humain
- Identifier les modes de communication adaptés pour diminuer le risque de survenue de troubles du comportement
- Cerner les besoins pour les satisfaire et repérer les symptômes
- Adapter la relation dans l'aide aux actes de la vie quotidienne pour être perçu comme bien traitant
- Ajuster la relation d'aide aux comportements qui épuisent émotionnellement, aux situations de violence, de refus, aux demandes excessives, aux paroles suicidaires et délirantes
- Proposer des interventions psycho-sociales adaptées au projet de vie personnalisé et aux ressources
- Acquérir des moyens pour transformer les activités quotidiennes en activités récréatives (corporelles, artistiques, ateliers souvenir favorisant les réminiscences, activités sensorielles et émotionnelles)

PROGRAMME

Jour 1 : L'HAS, les risques, l'enjeu humain, les piliers, les besoins et l'aide au quotidien

- Le cadre et les enjeux de la relation d'aide en psychogériatrie
- La prévention des troubles par une communication utilisant la confiance en soi, la communication, la relation
- Les besoins et les symptômes d'une détresse psychologique
- APP 1 : la sollicitude dans les actes de la vie quotidienne

Jour 2 : Répondre de manière adaptée à chaque type de trouble comportemental

- Les troubles du comportement qui épuisent les professionnels
- APP 1 : la pose de limite et la recherche d'alternatives aux sédations et aux contentions
- APP 2 : l'acceptation des refus et la capacité à partir pour mieux revenir et négocier

- APP 3 : la capacité à entendre des paroles suicidaires et délirantes

Jour 3 : Les interventions psychosociales, les médiations et les activités pour apaiser les résidents violents et sortir de l'apathie les résidents en retrait

- Le contexte des interventions psychosociales, pourquoi et pour qui ?
- Les interventions accompagnant l'aide dans les actes quotidiens
- Les interventions artistiques
- Les interventions facilitant les réminiscences
- Les interventions facilitant les émotions et les plaisirs sensoriels